

Sur les traces de Vlamincck



Randonnée n°22526097

Une randonnée proposée par Eure-et-Loir Tourisme

Cet itinéraire de promenade emprunte des chemins qui passent à proximité de lieux relatifs à Vlamincck, peintre du début du XXe siècle. Légèrement vallonné, le circuit passe de part et d'autre de l'aqueduc de l'Avre qui amène l'eau potable jusqu'à Paris. Traversant les vallées du Buternay, de Lamblore et du Nouvet, cette randonnée est marquée par l'eau que l'on voit ou que l'on devine parfois.

Durée :	4h05	Difficulté :	Moyenne
Distance :	13.87km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	40m	Activité :	A pied
Dénivelé négatif :	40m	Région :	Perche
Point haut :	192m	Commune :	Rueil-la-Gadelière (28270)
Point bas :	152m		

Description

Se garer sur le parking de l'école primaire de Rueil-la-Gadelière, au niveau de la mairie.

Balisage Jaune

(D/A) De l'école primaire, emprunter la rue vers le Nord pour traverser la D939 et continuer en face sur la petite route. Passer à côté d'une habitation avant de traverser le ruisseau puis de rejoindre l'église.

(1) À l'église, prendre à gauche la D316 et longer le cimetière (tombe de Vlamincck dans l'allée de gauche). Traverser la D939, continuer en face sur le large chemin et, à l'intersection suivante, tourner à gauche.

(2) Franchir un ruisseau puis tourner à droite pour rejoindre Le Nouvet (vue sur les captages de la ville de Paris). Juste avant les premières constructions, tourner à droite pour les laisser sur la gauche, poursuivre jusqu'à la D25, traverser et continuer en face jusqu'au croisement avec le GR®35.

(3) Tourner à droite sur le GR®35, franchir un gué sur le Ruisseau du Buternay puis passer devant le château et atteindre la Puisaye.

(4) Tourner à gauche sur la petite route sur 600 m puis, à l'intersection, tourner à nouveau à gauche sur un petit chemin. Franchir de nouveau le ruisseau et parvenir à une route.

(5) Aux Bruyères, emprunter la petite route sur la droite puis, au niveau du virage, tourner à gauche dans un chemin qui rejoint une route avant le Canada. Passer devant l'habitation et atteindre un virage à 90° sur la droite.

(6) Dans le virage de la route, s'engager à gauche sur le Chemin Manant qu'emprunte le GR®35. Longer les Bois de la Noë, en sortir et, juste avant la route, virer à gauche et rejoindre Le Bois de Rueil.

(7) Au niveau du Bois de Rueil, emprunter la route à droite, puis suivre la D25 à gauche sur une centaine de mètres.

(8) Prendre, à droite, le chemin qui descend vers le Ruisseau de Lamblore, le long de la clôture des captages de la ville de Paris. Traverser le ruisseau et remonter en face pour rejoindre une route. Emprunter la D316 à gauche jusqu'à l'entrée du Plessis.

(9) Rester à droite à la patte d'oie puis continuer sur cette rue pour rejoindre la Mairie **(D/A)**.

Informations pratiques

(3) En période humide, éviter le gué et continuer en face pour rejoindre l'itinéraire au point **(5)**

Circuit réalisé avec le concours du Comité Départemental de Randonnée Pédestre d'Eure-et-Loir.

Points de passages

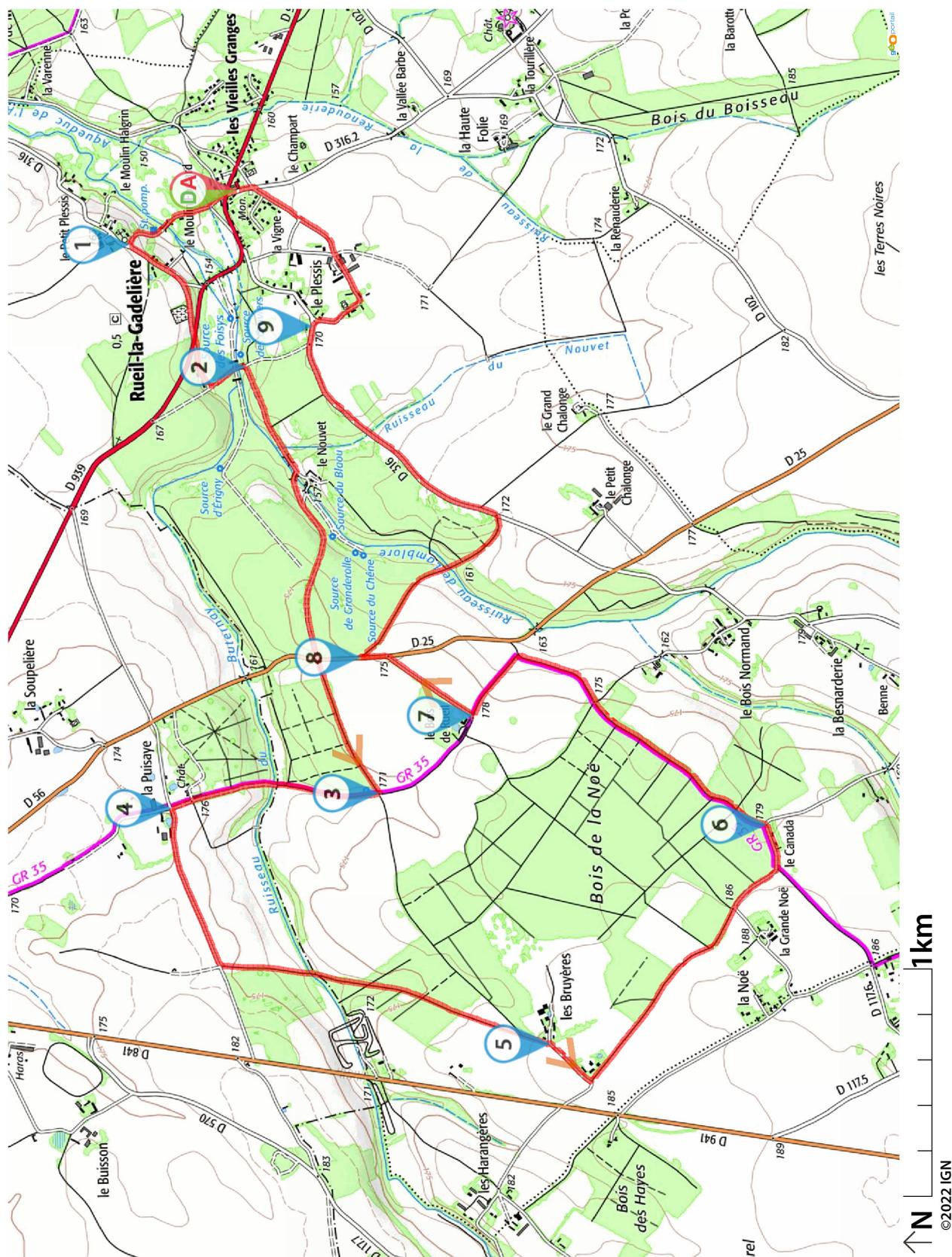
- D/A Ecole de Rueil-la-Gadelière**
N 48.714666° / E 0.976072° - alt. 163m - km 0
- 1 Église de Rueil**
N 48.718851° / E 0.972826° - alt. 162m - km 0.56
- 2 Ruisseau**
N 48.71429° / E 0.965489° - alt. 161m - km 1.51
- 3 Intersection avec le GR35**
N 48.709058° / E 0.939973° - alt. 173m - km 3.56
- 4 La Puisaye**
N 48.717203° / E 0.939068° - alt. 176m - km 4.49
- 5 Les Bruyères**
N 48.702332° / E 0.924964° - alt. 185m - km 6.71
- 6 Le Chemin Manant**
N 48.693863° / E 0.938113° - alt. 185m - km 8.42
- 7 Le Bois de Rueil**
N 48.705369° / E 0.944625° - alt. 179m - km 10.11
- 8 Vers le ruisseau de Lamblore**
N 48.709776° / E 0.948115° - alt. 175m - km 10.68
- 9 Le Plessis**
N 48.711662° / E 0.967938° - alt. 168m - km 12.84
- D/A Ecole de Rueil-la-Gadelière**
N 48.714564° / E 0.976114° - alt. 163m - km 13.87

A proximité

- Ferme le Bois Normand.
- [Château de la Gadelière.](#)

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-sur-les-traces-de-vlaminck/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



LA CHARTE

du *visorandonneur*

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.